



COMMISSION DE
L'OCEAN INDIEN

**Revue de presse
13 au 19 octobre 2018**

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. COI et ses projets

- 1.1 Pêche.....3**
-Ourite : les pêcheurs convaincus par la saison de fermeture
-Crabes de mangroves : 7.500 tonnes de « production maximale équilibrée »
-Assemblée générale de fédération des pêcheurs artisans de l’Océan Indien (FPAOI)
- 1.2 Catastrophes naturelles.....6**
Un atelier pour l’évaluation des produits spécifiques aux cyclones tropicaux

II Centres d’intérêts

- 1.3 Pêche.....8**
-Lac Andranotapahana : Rempoissonnement avec 50 000 alevins
- 1.4 Energies renouvelables.....11**
-Renforcer la compétitivité du secteur privé
-New energy policy is a roadmap to increase Seychelles’ renewable energy use to 15 percent
- 1.5 Environnement.....13**
-Droit de l’environnement : renforcement des capacités des acteurs de la société civile
- 1.6 Tourisme.....14**
-Tourisme durable – Anil Gayan : « L’empreinte carbone des touristes est très élevée »

Ourite : Les pêcheurs convaincus par la saison de fermeture



La fermeture de la pêche imposée entre août et septembre à travers les projets Smart-Fish et Biodiversité de la Commission de l'océan Indien (COI) financés par l'Union européenne et la Mauritius Marine Conservation Society (MMCS) est une bonne chose. C'est en tout cas l'avis des pêcheurs du Sud-Est présents, le mardi 16 octobre, à la cérémonie récompensant ceux ayant effectué les plus belles prises pour l'ouverture de la pêche au poulpe.

Le grand gagnant, Christian Rabaille, 59 ans, pêche depuis 35 ans. Avec une ourite de 9,5 kilos, capturé à Bambous-Virieux, il estime que la fermeture de la pêche permet à cette espèce de grandir et de se multiplier. Les deux autres gagnants viennent également de ce village et sont du même avis. Quant à Ishwarlall Seetal, pêcheur à Mahébourg, il estime que la fermeture doit plutôt se faire entre novembre et janvier afin de permettre aux ourites de se reproduire.

Jean-Philippe St-Mart, son collègue, réclame un programme de soutien aux pêcheurs durant les deux mois de fermeture de la saison. Non pas des compensations, mais des formations pour leur permettre de trouver un emploi alternatif, tel l'élevage. Prem Koonjoo est, lui, revenu avec l'idée d'une seconde saison de fermeture chaque année, comme il l'avait annoncé l'an dernier. Pour 2018, dit-il, cela n'a pu se faire en raison du passage du cyclone Berguita et des grosses pluies qui ont frappé Maurice en début d'année.

Crabes de mangroves: 7.500 tonnes de «production maximale équilibrée»

Par Les Nouvelles sur 18/10/2018



Les mangroves de Madagascar représentant 20% de la superficie en Afrique et 2% dans le monde, ont une capacité de «production maximale équilibrée» annuelle de 7.500 tonnes de crabes sans risque de surexploitation, selon les chiffres retenus officiellement par le ministère des Ressources halieutiques et de la pêche (MRHP).

Et afin d'atteindre cette capacité, certaines conditions sont à respecter, comme la bonne répartition de la pêche sur toutes les zones riches en mangroves.

Pourtant, certaines mangroves à proximité des grandes villes ou des axes routiers montrent des signes de surexploitation (baisse du rendement de pêche, disparition des gros crabes). La chute des captures de crevettes, suite à la surexploitation, a poussé plusieurs pêcheurs de mangroves à s'adonner à l'exploitation du *Scylla serrata*, le crabe

de mangroves le plus grand et le plus prisé pour sa chair. La pression sur les ressources augmente.

Développement de la filière

Depuis le 1er janvier 2017, le gouvernement a appliqué un Plan de gestion et d'aménagement de la pêche aux crabes et a limité à 10 cm la taille minimale de capture autorisée et l'interdiction de la pêche et de la commercialisation des femelles ovées et crabes mous.

Au début de l'année 2015, le MRHP, en collaboration avec le projet SmartFish/UE/FAO, a adopté un programme pour créer des conditions favorables relatives à l'exportation de crabes vivants, à savoir : la taille minimale autorisée (11 cm) ; le quota annuel de pêche (5.000 t) ; le quota d'exportation, en poids vif (4.250 t) ; la période de fermeture de l'activité de la filière (4 mois) ; l'interdiction de la coupe et de la vente des bois de mangroves.

Depuis les cinq dernières années, on observe un développement rapide de la filière. Les captures annuelles ont augmenté de 4.052 t en 2012 à 6.018 t en 2017. Aussi, la valeur d'exportation pour la même période a été multipliée par trois. Les promoteurs de la filière notent également, une croissance considérable du revenu, tant chez les pêcheurs que chez les autres acteurs, qui vendent leurs produits beaucoup plus cher.

Conscient de ces possibilités, le MRHP, le réseau Mihari, avec l'ONG Blue Ventures, WWF et Conservation international Madagascar, ont organisé hier, à l'hôtel Panorama Andrainarivo, une journée de restitution nationale des conclusions et recommandations des ateliers interrégionaux, tenus dernièrement à Morondava et Ambanja.

MAKE IT POSSIBLE



Assemblée Générale de la Fédération des Pêcheurs Artisans de l'Océan Indien (FPAOI)

17/10/2018  A.O Yazid



La pêche artisanale pour l'autonomie et l'indépendance En marge d'un atelier de trois jours, la FPAOI, représentée par les délégations des différents pays membres de la Commission de l'Océan Indien (COI), devra élire un nouveau bureau. A travers ces échanges, les membres de la fédération qui vont établir le bilan financier et moral de l'année 2016, auront à élaborer un budget pour l'année 2019. Pour le représentant de la COI et le secrétaire général adjoint du ministère de la Pêche, cette AG devrait servir de base pour consolider les pêcheurs et la pêche artisanale.

« La Fédération est un espace d'échange, un forum de discussion et un cadre de concertation pour la promotion de la pêche artisanale », annonce le secrétaire général adjoint (SGA) du ministère de la pêche, Aboubacar Youssouf. Considérée parmi les 5 contributeurs du PIB national des Etats membres de la COI, la pêche représente plus de 150.000 emplois directs essentiellement sur la pêche artisanale. « Il va de soi que la structuration du secteur, d'un point de vue régional, contribue efficacement à la gestion durable de nos ressources et nous permettrait de parler d'une seule voix et lutter contre la pauvreté », précise-t-il. Ce dernier rappelle que les autorités compétentes ont engagé des initiatives pour structurer les organisations de pêche. Il en ressort à cet effet que les dernières études sur l'état des lieux du secteur de la pêche aux Comores montrent « un effectif de 72 coopératives sur l'ensemble du territoire national avec environ 4000 membres adhérents ». « Nous avons un capital humain de pêcheurs artisans qui aiment leur travail, qui participent à l'économie du pays, mais restent mal organisés », montre-t-il. Pour Aboubacar, les organisations professionnelles et associatives régionales doivent jouer leur rôle, notamment sur la structuration pour qu'il y ait des « interlocuteurs légitimes et fiables ». D'autre part, le chargé de Mission de la COI, Luc Ralaimarindaza précise que durant cette réunion « importante », les résultats de la première année du programme "SWIOFISH 2" seront présentés et qu'il s'agira de discuter des orientations et des perspectives futures pour l'amélioration de la gestion de pêche dans le Sud-Ouest de la région. « La pêche artisanale rapporte près de 100 millions d'euros de la capture totale dans cette région du monde et elle occupe près de 120.000 emplois directs et 300.000 emplois indirects pour 5 pays confondus », rappelle Luc Ralaimarindaza. Même son d'alarme pour ce diplomate de la COI quant à la difficulté du chemin à emprunter. Toutefois, il montre qu'une fondation solide peut faire des pêcheurs des champions. « Nous sommes convaincus que vous avez votre place dans le paysage de la pêche dans la région, bien que le chemin ne soit pas facile et que le parcours n'est pas toujours évident », a-t-il insisté. Le souhait de la COI est de voir cette fédération devenir autonome et indépendante. Raison pour laquelle il rappelle qu'« une bonne gouvernance des pêches ne peut se faire qu'avec votre pleine contribution au secteur. Ce rôle qui est le vôtre est donc votre priorité ».

A.O Yazid

18 octobre 2018

<http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/catastrophes-naturelles/-un-atelier-pour-l%E2%80%99%C3%A9valuation-des-produits->

Catastrophes naturelles / Un atelier pour l'évaluation des produits spécifiques aux Cyclones Tropicaux

18/10/2018



Nassuf Ben Amad



Le ministère de l'Intérieur, en partenariat avec Direction Générale de la Sécurité Civile DGSC, a organisé un atelier technique sur la Mission d'Evaluation de Produit spécifique aux cyclones tropicaux.

L'institution de la mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC) offre une solution africaine à l'un des défis les plus urgents que doit relever le continent. En sa qualité d'institution spécialisée de l'Union africaine, l'ARC offre à ses pays membres les outils financiers et infrastructures qui leur permettent de renforcer leurs capacités en termes de meilleure planification, préparation et intervention en cas d'événements climatiques extrêmes et de catastrophes naturelles.

L'atelier a pour objectif, de faire une évaluation rapide du risque ou de la perception du risque associé aux cyclones tropicaux, aux inondations, aux sécheresses et aux autres types de risque auxquels l'Union des Comores pourrait être exposée. « En 2016, un protocole d'accord (MoU) a été signé entre le ministre de l'Intérieur de l'Union des Comores et la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC), afin de relancer le travail technique », montre le colonel Ismael Mouigni Daho, le directeur général de la DGSC.

Pour rappel, l'Union des Comores est signataire du traité de l'ARC depuis 2012, mais l'engagement politique avec le pays a été limité en raison de la faible exposition du pays au risque de sécheresse : le seul pour lequel ARC fournissait un produit d'assurance jusqu'en mi 2016. Suite aux requêtes du pays et principalement celle faite par le Directeur Général de la Sécurité Civile, Ismaila Mouigni Daho, lors d'une conférence qui s'est tenue à l'île Maurice en septembre 2015 (dans le cadre du projet COI- ISLANDS), une mission de l'ARC a eu lieu à Moroni en octobre 2015.

Après étude, ils vont élaborer le document qui sera remis au gouvernement de l'Union, qui à son tour se prononcera sur quel domaine il va assurer. A la fin, un rapport de fin de mission synthétisant les résultats obtenus à la suite des différents échanges qui auront lieu sera rédigé et partagé avec le point focal du programme de l'ARC pour l'Union des Comores.

Nassuf Ben Amad (Stagiaire)

Lac Andranotapahana : Rempoissonnement avec 50 000 alevins



Rempoissonnement du lac Andranotapahana, hier.

1 000 alevins « *trondrogasy* » et 49 000 tilapias de 2 à 3 cm ont été déversés pour repeupler le lac Andranotapahana de poissons. L'opération a été effectuée hier. Ces alevins seront en état de ponte après un mois, selon le ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche, représenté par sa Direction Régionale des Ressources Halieutiques et de la Pêche Analamanga. Cette campagne de rempoissonnement a été menée en collaboration avec l'Association « Mpanarato Ezaka Firaikankina Mijoro eto Marovatana Ambohidratrimo », en présence du DG de la Gouvernance de l'Océan Ravelomanantsoa Tantely, et d'autres autorités du secteur de la pêche et des ressources halieutiques. D'après les explications, ce rempoissonnement fait partie de la politique du ministère qui vise la pérennisation et l'amélioration des ressources halieutiques, tant en quantité qu'en qualité. Il marque également le début de la fermeture de pêche annuelle de la Région Analamanga, s'étalant du 15 octobre au 15 décembre 2018. Lors de son allocution, le DG Ravelomanantsoa Tantely a souligné la nécessité de respecter la période de fermeture, dans le but d'avoir le maximum de rendement par pêcheur pendant la période d'ouverture de la pêche.

Centres d'intérêts

Energies renouvelables

18 octobre 2018

<http://www.newsmada.com/2018/10/18/energies-renouvelables-renforcer-la-competitivite-du-secteur-prive/>



Energies renouvelables: renforcer la compétitivité du secteur privé

Par Les Nouvelles sur 18/10/2018



Le taux d'électrification globale, ne dépassant pas encore les 15% à Madagascar, offre de grandes opportunités d'investissement dans les énergies renouvelables. A ce sujet, les promoteurs misent sur le renforcement de la compétitivité du secteur privé.

Après l'adoption de la Nouvelle politique énergétique (NPE) en 2015, le pays s'est doté d'un cadre général des actions entreprises dans le secteur énergie et de la programmation de l'électrification pour les 15 années à venir. Parmi les axes prioritaires figure la pérennisation du financement par rapport aux besoins énergétiques, dont l'incitation du secteur privé à investir dans le secteur.

Votre one

Retrouvez Didier l'équipe de professionnels service impeccable

Bridgestone



Malgré tout, Madagascar a pris du retard dans l'exploitation de l'énergie solaire, étant donné que nombreux pays ont exploité cette ressource dès les années 80. En fait, ce n'est qu'en 2009 que Madagascar a commencé à l'exploiter à grande échelle. Certes, l'importation de panneaux solaires fait actuellement l'objet d'une incitation fiscale, mais ce qui n'est pas le cas pour certains accessoires.

Depuis, une multitude de projets d'électrification de toutes les tailles voient le jour. De 2016 à ce jour, 67 nouvelles entreprises œuvrent dans le secteur énergie, 26 d'entre elles se sont spécialisées dans la production, selon les chiffres fournis par l'Economic development board of Madagascar (EDBM).

Mais souvent les coûts d'investissement demeurent importants, notamment quand il s'agit d'approvisionner les grandes agglomérations. Le budget nécessaire pour concrétiser les sept grands projets entamés ces dernières années, avoisine les 1,5 milliard de dollars, selon toujours l'EDBM.

D'ailleurs, leur réalisation demande du temps. «A titre d'exemple, pour réaliser un projet de centrale solaire, il faudrait entre un à deux ans et pas moins de sept ans pour un projet de centrale hydroélectrique», a souligné Andry Ravalomanda, directeur général de l'EDBM, lors d'une rencontre avec la presse, hier.

Appui et accompagnement du secteur privé

Pour informer les acteurs du secteur privé sur les initiatives et opportunités possibles dans le domaine des énergies renouvelables, notamment les mini-réseaux et solutions hybrides, l'EDBM, en partenariat avec le Programme de développement de projet de la German energy solutions initiatives et le Projet de promotion de l'électrification par les énergies renouvelables (Perer), mis en œuvre par l'agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ), organise un atelier d'échanges et de formation du 23 au 25 octobre à l'hôtel Carlton Anosy.

D'après Jean Luc Randriamampianina, coordinateur technique des projets Energie de la GIZ, «L'atelier sera l'occasion de renforcer la compétitivité du secteur privé malgache dans le domaine de l'énergie solaire, en augmentant ses connaissances techniques, à travers un partage d'expériences entre les professionnels nationaux et internationaux. Aussi, il sera question de faciliter les partenariats entre les entreprises locales et internationales».

Pour appuyer également ces initiatives de promotion, les parties prenantes ont procédé à la mise à jour de l'annuaire – édition 2019 sur le secteur énergie à Madagascar, comportant les coordonnées de plus de 170 acteurs du secteur des énergies renouvelables et du sous-secteur électricité.

Arh.

New energy policy is a roadmap to increase Seychelles' renewable energy use to 15 percent

By: Daniel Laurence Edited by: Betymie Bonnelame



Wind turbines on Romainville Island where two solar projects producing one and five megawatts of electricity will be built. (Patrick Joubert)

Photo license

(Seychelles News Agency) - A first draft of a proposed policy on energy efficiency in Seychelles with clearer guidelines on how to provide at least 15 percent of the island nation's energy needs from renewable sources by 2030 was presented in a two-day workshop. The policy will help Seychelles to attain its renewable energy goals, Theodore Marguerite, the principal policy analyst for energy at the Ministry of Environment, Energy and Climate Change, said at the end of the workshop on Wednesday.

"Drafting the first-ever **energy efficiency policy** is a start in the right direction. It is important for us to know how we can use clean energy that will make the Seychelles economy less dependent on fossil fuel to produce electricity," said Marguerite. Seychelles -- a group of 115 islands in the western Indian Ocean -- relies heavily on imported fossil fuel for power generation and transportation. Currently, only 2.5 percent of the island nation's electrical energy is from renewable sources.

Marguerite said that the 2.5 percent is expected to increase to 5 percent in the coming three years with several renewable energy projects.

Two solar projects that will produce one and five megawatts of electricity respectively are expected to be built on the man-made Romainville Island close to the main island of Mahe through a \$3.4 million grant from the Indian government.

Seychelles is also planning to install Africa's first utility-scale **Floating Solar Photovoltaic** (PV) system on the lagoon at Le Rocher, in the district of Les Mamelles.

PV panels will also be installed on Curieuse Island, a national park close to Praslin, the second most populated island, and 41 schools in Seychelles. This will be through an agreement under which the Chinese government will assist Seychelles with a grant of around \$4.3 million.

Speaking to SNA after the workshop, Radley Webber, who is involved in renewable projects, said that the policy is a good initiative to start with, but it needs to give a good projection of the population energy consumption by 2030.

"Basically, if we look at hotels, they use a lot of energy through air-conditioning. Therefore, we also need to look closely at tourism figures to give us an idea of our energy consumption in the future," he said.

The policy is also taking into account the future development of government infrastructures and housing projects and how it can be done to accommodate renewable energy facilities.

"Often time we are looking at complicated solutions when we need simple measures such as building houses with proper insulation and roofing that is more solar panel friendly," said Andre Jean-Louis, a participant at the workshop.

Jean-Louis said that the policy lacks clear objectives and it needs to look at different sectors and how they are consuming energy.

Droit de l'environnement: renforcement des capacités des acteurs de la société civile

Par Les Nouvelles sur 19/10/2018



Madagascar dispose d'une multitude de textes et lois en matière de protection de l'environnement. Mais, leur application fait souvent défaut. Dans le cadre de l'initiative «Ressources partagées, solutions communes (SRJS)», plusieurs acteurs de la société civile participent depuis hier à l'hôtel Grand Mellis Analakely, à un atelier de renforcement de capacités en droit environnemental.

Les trafics et exploitation illicite des ressources naturelles font la renommée de Madagascar dans le paysage de la biodiversité mondiale. «Le manque de moyen et de volonté politique des dirigeants étatiques justifie, entre autres, la difficile application des textes pour enrayer ces pratiques. Le budget alloué à la protection et à la préservation de l'environnement ne dépasse pas 1% du budget général de l'Etat, avoisinant les 7.000 milliards d'ariary, alors que la valorisation du capital naturel figure dans les axes stratégiques du Plan national de développement (PND)», a déploré hier Ndranto Razakamanarina, président du conseil d'administration de l'Alliance voahary gasy (AVG), à l'occasion de la cérémonie d'ouverture.

Durant l'atelier, il est question à la fois d'informer et de sensibiliser les acteurs de la société civile sur les cadres juridiques visant la protection de l'environnement à Madagascar. Ce qui devrait leur permettre de mieux s'approprier de leurs rôles et de leurs responsabilités dans le développement et la mise en œuvre du droit de l'environnement ainsi que d'outiller ces acteurs sur les contentieux de l'environnement à Madagascar.

«Autrement dit, il s'agit d'appuyer les membres de la société civile dans leur mission de plaidoyer et de lobbying en matière de protection de l'environnement», a-t-il expliqué.

L'initiative SRJS

Organisé en partenariat avec le ministère malgache en charge de l'Environnement et le bureau de la FAO à Madagascar, cet atelier de deux jours réunit au total une trentaine de participants-bénéficiaires issus du réseau de partenaires et OSC de SRJS Madagascar.

A noter que l'initiative SRJS, financée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) des Pays-Bas et WWF, mise en œuvre entre 2016-2020 dans 16 pays à faible et moyen revenu, dont Madagascar, cherche à «assurer la durabilité des biens publics mondiaux (BPM) basés sur les écosystèmes, notamment l'approvisionnement en eaux, la sécurité alimentaire, la biodiversité et la résilience climatique pour une amélioration des conditions de vie des communautés», comme l'a expliqué Paul Raonintsoa, point focal de SRJS Madagascar.

A Madagascar, la péninsule d'Ampasindava et la zone de Soalala sont les zones d'intervention de l'initiative SRJS. Ce choix est motivé par l'importance de concilier les imminentes utilisations conflictuelles de l'espace qui risquent de nuire aux BPM. D'où également la participation de l'association Famelona, l'AVG, Durell, l'ONG Fanamby et le Missouri botanical garden (MBG).

URREN® These Watches Are Being Sold With 90% Discount Read more and get one before they are sold out! [Click Here >>](#)

URREN® These Watches Are Being Sold With 90% Discount Read more and get one before they are sold out! [Click Here >>](#)

Tourisme durable – Anil Gayan : « L'empreinte carbone des touristes est très élevée »



« Partout dans le monde, les gens commencent à réaliser qu'il y a nécessité de réduire notre empreinte carbone. Cela nous concerne particulièrement car l'empreinte carbone – soit la consommation d'énergie – émise par les touristes venant à Maurice est très élevée », a expliqué le ministre du Tourisme, Anil Gayan, expliquant ce phénomène par le fait que notre pays est « excentré des principaux marchés émetteurs de touristes » et que ces derniers doivent donc prendre de longs vols pour arriver chez nous.

Il intervenait lundi matin à Pointe-aux-Piments dans le cadre du lancement du "Sustainable Self-implementation Guide", manuel lancé par l'Association des hôtels de charme et destiné aux petits hôtels pour encourager l'émergence d'un tourisme vert. Ce projet a bénéficié de la participation de l'Union européenne à travers un "grant" sous le programme Switch Africa Green, qui permet aux bénéficiaires de plusieurs pays de mettre en oeuvre des mesures favorisant le tourisme durable en réduisant les coûts d'opération et en utilisant les ressources de manière efficace. Anil Gayan a expliqué que le changement climatique « a des effets qui doivent tous nous concerner », ajoutant : « Si nous voulons que le tourisme reste un pilier de l'économie, nous devons tous réfléchir différemment. (...) Le monde doit comprendre que le changement climatique doit être neutre politiquement. »

Le ministre du Tourisme a insisté pour que Maurice envoie un signal fort « pour dire que le pays est "eco-friendly" ». Pour lui, hormis les traditionnels concepts de "Reduce, Reuse, Recycle", « il faut ajouter les notions de "Renew, Recover et Repurpose" ». Il a conclu son intervention en lançant : « Nous n'avons qu'une seule planète et si nous ne prenons pas soin d'elle, l'humanité risque de devenir dysfonctionnelle. Nous devons nous intéresser au changement climatique et réduire l'émission de gaz à effet de serre. Il n'y a pas de plan B. » Carla Osorio, chef de la coopération au sein de l'Union européenne à Maurice, a pour sa part fait ressortir que ce manuel est « en droite ligne avec les recommandations du plan stratégique sur le secteur touristique » lancé au début du mois. Selon elle, l'Union européenne apporte son soutien à ce projet, d'autant qu'elle reconnaît « la capacité de Maurice de devenir un modèle de développement durable », et cela « même si le pays reste vulnérable au changement climatique ».

Pour sa part, Bissoon Mungroo, président de l'Association des hôtels de charme, a affirmé que les touristes sont de plus en plus concernés par l'environnement et que « la tendance est d'aller vers la réduction de la consommation d'eau, l'engagement de la communauté autour des hôtels et l'éducation des touristes » qui visitent le pays. Il a indiqué que l'Association des hôtels de charme « s'adapte aux besoins contemporains du marché ». Evoquant le manuel, il a soutenu que celui-ci permettra aux petits établissements d'effectuer des "self audits" sur une base mensuelle et, ainsi, de s'aligner sur les meilleures pratiques. Il a ajouté que les pratiques vertes ne contribuent pas uniquement à protéger l'environnement mais ont aussi un effet non négligeable sur le "bottom line" des hôtels.

Lançant un pavé dans la mare, Bissoon mungroo a déclaré que « we have for long been set aside by the authorities as prime focus was only mainly laid on big operators in the hospitality industry ». Ce à quoi le ministre du Tourisme a répondu : « Nous n'avons aucune préférence parmi les opérateurs. Nous les traitons tous sur le même pied d'égalité. »